

## **FCP AFEK CEA SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012**

### **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - Etats financiers au 31 Décembre 2012**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP AFEK CEA » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2012, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds Commun de Placement « FCP AFEK CEA » dans les actions cotées et les BTA ont atteint, au 31 décembre 2012, 90,08% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 80% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP AFEK CEA » dans les placements constitués par les actions BIAT et SIAME ont atteint respectivement, au 31 décembre 2012, 10.019% et 10.214% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors des observations citées au niveau des paragraphes précédents, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP AFEK CEA », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 26 Mars 2013

**Le commissaire aux comptes**

Adnène ZGHIDI

**BILAN FCP AFEK CEA**

Arrêté au 31-12-2012

(Unité : en DT)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>Note</u></b>	<b><u>31/12/2012</u></b>	<b><u>31/12/2011</u></b>
<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>655 399,297</b>	<b>438 709,115</b>
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		508 346,098	411 530,400
Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées		147 053,199	27 178,715
Autres valeurs (OPC)		0,000	0,000
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>	<b>77 796,860</b>	<b>154 747,607</b>
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		77 796,860	154 747,607
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>3.5</b>	<b>294,956</b>	<b>209,469</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>733 491,113</b>	<b>593 666,191</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.6</b>	<b>4 001,763</b>	<b>2 078,050</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.7</b>	<b>1 914,990</b>	<b>44,295</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 916,753</b>	<b>2 122,345</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>727 574,360</b>	<b>591 543,846</b>
<b>Capital</b>	<b>3.8</b>	<b>738 233,971</b>	<b>595 870,495</b>
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.12</b>	<b>-10 659,611</b>	<b>-4 326,649</b>
Résultat d'exploitation de la période		-4 272,380	-2 490,084
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-262,312	-1 836,565
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-6 124,919	0,000
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>727 574,360</b>	<b>591 543,846</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>733 491,113</b>	<b>593 666,191</b>

**ETAT DE RESULTAT DE FCP AFEK CEA**

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité : en DT)

	<b>Note</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>12 730,201</b>	<b>538,913</b>
Dividendes Actions cotées		8 404,600	385,750
Dividendes OPCVM		0,000	0,000
Revenus des obligations		0,000	0,000
Revenus des emprunts d'Etat		4 325,601	153,163
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>3 312,141</b>	<b>54,622</b>
Revenus des Bons de Trésor		0,000	0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		0,000	0,000
Revenus des Certificat de dépôt		0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme		0,000	13,150
Revenus des comptes à vue		3 312,141	41,472
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>16 042,342</b>	<b>593,535</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3.9</b>	<b>15 971,898</b>	<b>2 943,447</b>
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>70,444</b>	<b>-2 349,912</b>
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	<b>3.10</b>	4 342,824	140,172
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-4 272,380</b>	<b>-2 490,084</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>	<b>3.12</b>	<b>-262,312</b>	<b>-1 836,565</b>
<b>Report à nouveau</b>		<b>-6 124,919</b>	<b>0,000</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>-10 659,611</b>	<b>-4 326,649</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>262,312</b>	<b>1 836,565</b>
Report à nouveau (annulation)		6 124,919	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-92 026,955	-3 013,512
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-10 763,408	5 185,972
Frais de négociation		-1 328,881	-646,055
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-108 391,624</b>	<b>-963,679</b>

**ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP AFEK CEA**

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité : en DT)

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>-108 391,624</b>	<b>-963,679</b>
<b>a - Résultat d'exploitation</b>	-4 272,380	-2 490,084
<b>b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>	-92 026,955	-3 013,512
<b>c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</b>	-10 763,408	5 185,972
<b>d - Frais de négociation de titres</b>	-1 328,881	-646,055
<b><u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	0,000	0,000
<b><u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>244 422,138</b>	<b>592 507,525</b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>365 405,280</b>	<b>629 903,042</b>
- Capital	362 900,000	615 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	5 572,674	16 434,654
- Régularisation des sommes distribuables	-3 067,394	-1 931,612
- Droits d'entrée	0,000	0,000
<b>b - Rachats</b>	<b>120 983,142</b>	<b>37 395,517</b>
- Capital	122 300,000	36 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-187,000	1 157,612
- Régularisation des sommes distribuables	-1 006,812	-95,047
- Droits de sortie	-123,046	-167,048
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>136 030,514</b>	<b>591 543,846</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
a- en début de période	591 543,846	0,000
b - en fin de période	727 574,360	591 543,846
<b><u>NOMBRE D' ACTIONS</u></b>		
a - en début de période	5 789	0
b - en fin de période	8 195	5 789
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	88,783	102,184
<b>RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	-13,11%	4,37%

**Notes aux états financiers**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2012**  
**(Unité : en Dinars Tunisiens)**

**1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de FCP AFEK CEA arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers de FCP AFEK CEA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

**2.3. Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

## 2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

### 3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 655 399, 297 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2012	% actif net
<b><u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u></b>	<b>56 369,000</b>	<b>602 601,572</b>	<b>508 346,098</b>	<b>69,869%</b>
ATB	7 000	41 392,750	31 913,000	4,386%
ATTIJ BANK	4 228	77 921,925	62 591,312	8,603%
BH	1 399	25 238,900	17 095,780	2,350%
BIAT	1 150	80 913,860	72 892,750	10,019%
CARTHAGE CEMENT	2 000	8 200,000	7 140,000	0,981%
CIL	3 400	60 509,713	52 737,400	7,248%
MODERN LEASING	2 500	22 363,860	16 460,000	2,262%
SIAME	18 800	85 464,240	74 316,400	10,214%
SITS NS2012	2 400	7 440,000	7 440,000	1,023%
SOTETEL	1 000	7 059,960	6 310,000	0,867%
TUNIS RE	6 000	63 390,000	51 072,000	7,019%
UIB	3 992	72 967,376	72 127,456	9,913%
WIFAK LEAS	2 500	49 738,988	36 250,000	4,982%
<b><u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u></b>	<b>135</b>	<b>142 780,000</b>	<b>147 053,199</b>	<b>20,211%</b>
<b><u>Emprunt de l'Etat</u></b>	<b>135</b>	<b>142 780,000</b>	<b>147 053,199</b>	<b>20,211%</b>
BTA 6.9 9 MAI 2022	10	10 510,000	10 834,415	1,489%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	10	10 540,000	10 840,290	1,490%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	10	10 540,000	10 840,290	1,490%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	50	53 100,000	54 759,198	7,526%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	30	31 860,000	32 855,519	4,516%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	20	21 080,000	21 574,552	2,965%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	5	5 150,000	5 348,935	0,735%
<b>TOTAL</b>	<b>56 504</b>	<b>745 381,572</b>	<b>655 399,297</b>	<b>90,080%</b>

**3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille titres totalisent 12 730, 201DT Dinars au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
<b>Dividendes</b>	<b>8 404,600</b>	<b>385,750</b>
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	8 404,600	385,750
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>	<b>4 325,601</b>	<b>153,163</b>
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>4 325,601</u>	<u>153,163</u>
- intérêts	4 325,601	153,163
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>12 730,201</b>	<b>538,913</b>

**3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 77 796,860 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2012	% actif net
<b>Disponibilité</b>	<b>77 796,860</b>	<b>77 796,860</b>	<b>10,693%</b>
Dépôt à vue	44 492,117	44 492,117	6,115%
Sommes à l'encaissement	33 304,743	33 304,743	4,578%
Sommes à régler	-	-	0,000%
<b>Total Général</b>	<b>77 796,860</b>	<b>77 796,860</b>	<b>10,693%</b>

**3.4 Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2012 à 3 312, 141 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2012 sur les placements monétaires.

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Intérêts des autres placements	0,000	13,150
Intérêts des comptes courants	3 312,141	41,472
<b>TOTAL</b>	<b>3 312,141</b>	<b>54,622</b>

**3.5 Note sur les créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation s'élèvent à 294, 956 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	288,928	203,441
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	0,000	0,000
Agios créditeurs à recevoir	6,028	6,028
<b>TOTAL</b>	<b>294,956</b>	<b>209,469</b>

**3.6 Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 4 001, 763 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	762,241	395,823
Commission gestionnaire	2 858,401	1 484,313
Commission dépositaire	381,121	197,914
<b>TOTAL</b>	<b>4 001,763</b>	<b>2 078,050</b>

**3.7 Note sur les autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 1 914, 900 DT et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	61,986	44,295
Honoraires commissaire aux comptes	1 853,004	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 914,990</b>	<b>44,295</b>

**3.8 Note sur le capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/01/2012</u>	
Montant (en nominal)	578 900,000
Nombre de titres	5 789
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	362 900,000
Nombre de parts émis	3 629
Nombre de porteurs nouveaux	
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	122 300,000
Nombre de parts rachetés	1 223
<u>Capital au 31-12-2012</u>	
Montant (en nominal)	819 500,000
Sommes non distribuables	-81 266,029
<b>Montant du capital au 31/12/2012</b>	<b>738 233,971</b>
Nombre de parts	8 195

### 3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 15 971, 898 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	3 042,267	560,666
Commission gestionnaire	11 408,489	2 102,447
Commission dépositaire	1 521,142	280,334
<b>TOTAL</b>	<b>15 971,898</b>	<b>2 943,447</b>

### 3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 4 342, 824 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, et les autres impôts et frais et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	760,540	140,172
Honoraires commissaire aux comptes	3 582,284	0,000
Autres impôts et frais	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>4 342,824</b>	<b>140,172</b>

### 3.11 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2012:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	2012	2011
Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	0,000	0,000
Plus ou moins values potentielles sur actions	-91 260,174	-2 995,300
Plus ou moins values potentielles sur obligations	-766,781	-18,212
Plus ou moins values réalisées sur actions	-10 763,408	4 448,550
Plus ou moins values réalisées sur obligations	0,000	0,000
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	0,000	737,422
Frais négociation	-1 328,881	-646,055
Droits de sortie	123,046	167,048
<b>RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>-103 996,198</b>	<b>1 693,453</b>
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	5 572,674	16 434,654
Régularisations sommes non distribuables rachats	187,000	-1 157,612
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>-98 236,524</b>	<b>16 970,495</b>
Résultat non distribuable exercices antérieurs	16 970,495	0,000
<b>TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES</b>	<b>-81 266,029</b>	<b>16 970,495</b>

### 3.12 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2012.

Désignation	Résultat en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice 2012	-6 124,919	-4 272,380	-355,115	92,803	-10 659,611
Exercice 2011		-4 326,649	-2 712,279	914,009	-6 124,919

### 4. Autres informations

#### 4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AFEK CEA au 31/12/2012 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
- Titres à livrer	33 304,743	-
- Titres à recevoir	-	54 669,415
- Participation à libérer	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 304, 743</b>	<b>54 669,415</b>

#### 4.2- Données par parts et ratios pertinents

##### 4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<b>Revenus des placements</b>	<b>1,958</b>	<b>0,103</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>1,949</b>	<b>0,508</b>
<b>REVENUS NET DES PLACEMENTS</b>	<b>0,009</b>	<b>-0,406</b>
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,530	0,024
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-0,521</b>	<b>-0,430</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,032	-0,317
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>-0,553</b>	<b>-0,747</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	-11,230	-0,521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-1,313	0,896
Frais de négociation	-0,162	-0,112
<b>Plus ou moins values sur titres et frais négociation</b>	<b>-12,705</b>	<b>0,264</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-13,227</b>	<b>-0,166</b>
Droits d'Entrée et de sortie	0,015	0,029
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUTABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>-12,690</b>	<b>0,293</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,703	2,639
<b>SOMMES NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>-11,987</b>	<b>2,932</b>
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	88,783	102,184

**4.2.2- Ratios de gestion des placements**

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<b>Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen</b>	<b>2.42%</b>	<b>0,50%</b>
<b>Autres charges / Actif Net Moyen</b>	<b>0,66%</b>	<b>0,02%</b>
<b>Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen</b>	<b>-0,65%</b>	<b>-0,42%</b>

**4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion du FCP AFEK CEA est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AFEK CEA, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions du FCP AFEK CEA. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.